L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande un cuisinier connaissant parfaitement cet métier. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser 91 rue Esplanade. 27 nov—3f

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois DMJ

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires, un restaurant et bar-room, situés dans le Second District. S'adresser No 58 rue Dauphine, entre St. Louis et Conti.
29nov—1mois.

GROCERIE à vendre pour cause de santé, située dans le second district. S'adresser par lettre au bureau de l'Abeille. 29 nov—3f

A VENDRE—Maison simple, trois chambres, cuisine et échoppe, rue Galvez 216, coin Hôpital. S'adresser New St. Bernard 26 1/2. 25 nov—1 mois

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis G. Marcil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,678—Division E—Attendu que Mme Berthe Bardy, veuve de L. G. Marcil, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Gaspard Marcil, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
30 nov—30—5 9 déc Greffier.

Succession de Adam et Catherine Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,646—Division C—Attendu que Patrick Roche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Adam et Catherine Roth, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
29 nov—29 déc 3 8 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Vinchère vs. ses créanciers—No 22,535—Ordre de Cour—Qu'une ordonnance ayant été rendue en la présente affaire, ce jour, ordonnant la convocation des créanciers de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces timbres qui, nous en donnons l'assurance, ont été avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

L. A. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 nov—3f an 15 déc

20me Etat de Situation Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$175,959 67
Primes de mers	4,306 08
Primes de rivières	2,240 24
Primes totales	$182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885	41,769 60
Primes totales	$224,275 59
A ajouter Intérêt, profits et pertes, etc	23,813 96
Moins traitements et dépenses générales	12,114 88—11,699 28
Fonds de surplus de 1885	17,000 00
Total	$252,974 87
Pertes payées—	
Sur les incendies	60,172 06
Sur les mers	4,194 50
Sur les rivières	4,495 06
	$68,863 42
Réassurance	36,483 42
Rétractions et primes remboursées	51,635 00
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	9,971 54—102,554 95
Surplus total	$96,419 92
Réservé pour—	
Primes non acquises	37,801 16
Pertes non payées	13,251 74
Dividende 5 0/0 déclaré et payé en juillet 1886	10,000 00
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1887	10,000 00
Fonds de surplus de 1886	19,367 02
	$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	29,809 34
Prêts et nantissements	17,970 00
Prêts et hypothèques	6,225 00
Bons des States Unis d'Etat, bons de ville consolidés et Bons à primes de ville	114,404 00
Actions d'assurances contre l'incendie sur le marché américaine	500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble	78,119 11
Meubles de bureau et installations	2,532 75
Argent en banque	29,079 76
Total	$280,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et souscrit par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir passé au crédit du fonds de surplus de $2,367 02, formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

M. ZUBERBIER, CARL D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING, LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER, P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN, JOHN THORN,
FRANK VATTER, J. R. MEYERS,
HERM. CURTIUS, A. G. RICKS,
J. J. LANGLES, W. W. HUCK,
J. R. MERILE, C. R. FISCHER

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphie ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, duvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions Honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans non cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÈMES DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN POUVOIR OU UNE COMÉDIE: la crise doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au soussigné.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels eut lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. BEAUREGARD
J. A. EARLY
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DEC. 1887.

GROS LOT: $30,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

150 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,126 Lots se montant à	$1,055,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plus.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des plénipotentiaires Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances ont égales pour tous. Personne ne connaît privément le numéro qui doit en lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, incorrectement contestés, ont récemment par les tribunaux les plus élevés. Décisions dans des communiques et des plus sincères.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 164 RUE DU CANAL.

Troisième-deuxième Etat de situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 20
Primes sur les risques de mer	6,877 07
Primes sur les risques de rivière	4,703 65
Total des primes	$197,156 02
Moins les primes non échues	54,974 07
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887	$149,382 02
Pertes payées—	
Sur risques d'incendie	850,345 05
Sur risques maritimes	3,076 42
Sur risques de rivières	1,523 90
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 96
Réassurances et primes remboursées	19,627 13— 77,930 54
Profits	$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000
Réserve pour les risques non situées	15,000
	60,000 00
En plus	4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$259,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets gagnants par hypothèques et nantissements	104,989 95
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	23,873 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,363 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,773 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. MOTT, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi ce 13me jour de mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare.
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jas B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
	Alden McLellan

14 juin—1m

Quatrième Etat Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,476 85
Sur risques de rivières	27,927 25
Sur risques de mer	4,853 54
	$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1886	$120,704 00
	$528,962 64
A déduire—	
Primes non terminées de 1886	$125,511 00
Cancellations	49,320 46
Réassurances	20,841 87
Commissions et réfaction	58,709 81
	$254,383 14
	$274,579 50
A ajouter:	
Intérêt et escompte	$42,472 96
Reçu pour sauvetage	4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage du	4,415 46
	58,083 13
	$332,662 63
Revenu net	
A déduire, pertes payées—	
Incendie	$188,550 01
Rivières	17,234 96
Mer	691 80
Total	$204,476,77
Dépenses générales et dépensé du Board of Underwriters, salaires, impressions fournitures de bureau et annonces	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20
	$278,766 76
	$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886	28,000 00
Balance	$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées	28,687 71
	$804,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copie des livres de la Compagnie.
ED. A. FALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Ils jurent serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Claiborne,	Chas. R. Black,
Thomas Jay,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. S. Maas,
Jas. T. Bell,	Samuel M. Boyd,
Wm. J. Behan,	Valsin A. Blanc,
R. F. Robinson,	W. H. Rehmer,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Leeds,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Britain,	Rich'd Milliken.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout the south-western States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $10; six months, $5; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

No. 8 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$877,197 19
Primes maritimes	19,844 53
Primes de rivières	10,646 17
Primes acquises de 1885	$907,892 89
	71,428 93
Total des primes	$979,473 95
A déduire—	
Primes non acquises de 1886	275,785 79
Primes remboursées	80,884 79
Réassurances	7,697 61
	$164,496 17
Primes acquises nettes	$814,974
A ajouter—	
Intérêts, loyers, sauvetage	84,199 47
Revenu net	$899,165 15
A déduire—	
Pertes sur les incendies 1885	143,874 93
	$191,948 22
Pertes sur les incendies de 1886	143,873 39
	48
Pertes sur les mers en 1885	1,945 45
Pertes sur les mers en 1886	17,999 76
	19,343
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886	906 85
	6,612 96
Pertes payées	$916,203 29
Commissions	16,181 88
Taxes d'Etat, de ville et licences	8,962 24
Dons charitables	848 10
Dépenses imposées par le bureau fédéral	1,000 80
Board of Underwriters corps de Relocock et de Sauvetage	4,405 07
Dépenses générales et salaires	28,798 99
Dividende payé en juin 1886	$12,500 00
Profits et pertes	25,905 41
	$38,405 41
	$321,905 0
Excédent pertes et dépenses en sus des revenus	882,739 88
Pertes ajoutées	32,861 20
	$915,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur au marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banques	26,406 66
Bons des States-Unis 4 pour cent	85,971 75
Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Banque de Commerce de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie de chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville nouvelle et des bons à prime	223,995 00
Actions de N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat du Vallette Dry Dock Co., de St. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans et de l'association du chemin de fer de Metairie	90,560 00
Billets de première hypothèque prêts sur des valeurs payables des sécurité et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 72
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,006 83
Au crédit du "suspense account" en jugement en faveur de la Compagnie	$4,940 00
Divers débiteurs	469 82
	$6,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BURKY,	F. POETZ,
JUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYES,	W. C. C. CLAIBOR

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,476 85
Sur risques de rivières	27,927 25
Sur risques de mer	4,853 54
	$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1886	$120,704 00
	$528,962 64
A déduire—	
Primes non terminées de 1886	$125,511 00
Cancellations	49,320 46
Réassurances	20,841 87
Commissions et réfaction	58,709 81
	$254,383 14
	$274,579 50
A ajouter:	
Intérêt et escompte	$42,472 96
Reçu pour sauvetage	4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage du	4,415 46
	58,083 13
	$332,662 63
Revenu net	
A déduire, pertes payées—	
Incendie	$188,550 01
Rivières	17,234 96
Mer	691 80
Total	$204,476,77
Dépenses générales et dépensé du Board of Underwriters, salaires, impressions fournitures de bureau et annonces	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20
	$278,766 76
	$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886	28,000 00
Balance	$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées	28,687 71
	$804,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copie des livres de la Compagnie.
ED. A. FALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Ils jurent serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Claiborne,	Chas. R. Black,
Thomas Jay,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. S. Maas,
Jas. T. Bell,	Samuel M. Boyd,
Wm. J. Behan,	Valsin A. Blanc,
R. F. Robinson,	W. H. Rehmer,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Leeds,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Britain,	Rich'd Milliken.

Charles S. Pfisher & Co. vs. Isaac Pfeifer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,666—Division C—A ce fait par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les motifs (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles S. Pfisher, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 nov—23 27—1er déc

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières politiques pendant la semaine-dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 78 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur,

BUREAUX ET ATELIERS:

78.....CHARTRES.....78

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beasley et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 23,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesurant, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 130 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 5 avril, 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11nov—11,19,25—2,9,12déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Chapeaux, Fanchons, Gémeuses, etc.

Benjamin Hillemeyer vs. Mme Veuve Fannie Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété bien située dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Kerlérec 239 et 241 rue de l'Esplanade et par les No. 314, 316, 318 et 320 rue Claiborne, subdivisée comme suit:

1. Les deux résidences en briques à étage et aisle, désignées par les Nos. 237 et 239 rue de l'Esplanade, contenant chacune six beaux appartements, quatre en bas et deux cabinets dans l'aisle, en outre une cuisine en tuile à deux étages, ayant six chambres, citerne, waterworks et cour pave.

Les appartements ont un premier étage et utilise gaz et lustres. Sec et bien aéré et très confortable. No 237 est sujet à un bail jusqu'au 1er octobre prochain au locataire actuel. L'autre est vacant. Le lot mesure 43 pieds de face sur Esplanade sur 127 pieds et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles avec la servitude d'une allée de 4 pieds ouvrant à la rue Claiborne.

2. Les deux maisons de 2 étage à côté de celle-ci attenante décrite ci-dessus, formant le coin des rues Kerlérec et Esplanade et Claiborne, une profondeur et façade rue Claiborne sur 127 pieds et 5 lignes, entre lignes parallèles. Il est situé à l'angle des rues Esplanade et Kerlérec. Les plus charmantes localités de la ville.

3. Les deux spacieuses résidences-cottages en briques à un étage, avec aisles, désignées par les Nos 232 et 234 de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Hôpital, Claiborne et Robertson, et sont construites sur des lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Elles contiennent chacune huit chambres, bon compte les cuisines, citerne, etc. Elles sont louées à bail jusqu'au octobre à des locataires ponctuels et soigneux.

Les personnes désirant visiter ces résidences cottages seront obligées qu'avec des cartes des ancien-ne-s.

4. Il y a encore un bois à un étage, No 314 rue Claiborne, entre les rues Esplanade et Kerlérec, tenant à la propriété précédemment décrite et près de la résidence de M. H. Lanaux.

5. Deux terrains de valeur pour bâtir, parfaitement améliorés, et aussi faisant face à la rue Claiborne, à côté de la maison susnommée précédemment décrite. Voir les plans pour les dimensions. Pour plus ample détail s'adresser au bureau soussigné annoncé au moment de la vente.

La situation et le voisinage ont dans la partie la plus charmante et désirable du beau Boulevard Esplanade. Parvis en pierres carrées et terrain élevé, bien drainé et sur la passage des principales lignes de char à cheval de la partie inférieure de la ville, aucune autre section de la ville n'offre plus d'avantages aux familles et aux homesteaders. Titres parfaits et vente positive.

Conditions. Un tiers au plus comptant à l'option des acquéreurs, le balance à crédit à un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par la loi du vendeur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfaitement payé, 5 pour cent frais d'avocat, en cas de procès pour enforcer leur collection, transfert de la police d'assurance jusqu'au montant complant au crédit; et on délivre à l'adjudication et 10 pour cent comptant du prix pour les lots.

Actes de vente au frais des acquéreurs pardevant Guy Duplantier, Esq., notaire public.

19 nov—19,20,-6 27—3de 3 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois dans le 6ème district.

Succession de Alexandre Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 3,994.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau, No 116 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre, 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, daté le 15 novembre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après, à savoir:

Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Hutchins et Nuvitiers, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 84.

Le dit terrain mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Hutchins, sur une profondeur de 125 pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage en bois désigné par le No 76 rue Hutchins.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer au-dessus de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1887 et déposer 200 pour cent comptant du prix d'achat en sus-net de l'adjudication.

Acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 26—dec 3 10 17

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la compagnie d'assurances Hibernia.

Succession de Mary Kane.

No 22,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan:

Cinq actions du fonds capital de la compagnie d'assurance Hibernia de la Nile-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

27nov—27—déc 4 8 10

Succession de Max Arensoehn et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,649—Division A—Attendu que Max Dinkelspiel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Caroline Mann, femme décédée de Max Arensoehn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 nov—3 6 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Vente de cynelle.
Bénard Tovins vs. ses créanciers.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encaisseur Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 1er décembre 1887, il sera vendu à 10 heures et demie du matin à l'encaisseur des rues St. Pierre et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 novembre 1887:

ROCKING CHAIR. Le contenu du magasin de 2 cuvettes parfaitement assorti et bien achalandé.

Ainsi—Un lot de meubles.
Conditions—Comptant avant livraison.
19nov—19 26—1er déc.

PAR W. I. HODGSON.

CONSULAT D'ESPAGNE.

Banque Espagnole Josefa Formoso.

Ensemble avec ses voiles, gréements, appareil et équipement, ancres, chaînes, cordes, etc.

Pour le compte de qui cela concerne, sous l'autorisation du Consul Espagnol.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 10 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, d'après l'autorisation de l'Hon. Consul d'Espagne, dans ce port, et pour le compte de qui cela concerne, il sera vendu à l'encan—

La barque espagnole Josefa Formoso, telle qu'elle se trouve actuellement au "quai Cochrane," Grétna, en face de cette ville, ensemble avec